

Le travail

Respectable Loge, Triple Union, Orient de Dinan, Région 9

Mots-clefs : Reconnaissance, Valorisation, Humanisation, Télétravail, Changer

Problématique

Le contexte particulier de la pandémie, a permis de mettre en lumière qu'il y a plusieurs catégories de travailleurs et travailleuses, donc de travail. Les « opératifs », les manuels, ce sont surtout les invisibles qui ont continués à travailler pendant le confinement (éboueurs, caissières, aides-soignantes, personnel des EPADH, livreurs, producteurs, agriculteurs, ...), c'est-à-dire les premiers de « corvée » ; les métiers importants (infirmières et autres soignants, enseignants, services sociaux, restauration,...) et les « spéculatifs », les intellectuels, ceux principalement qui ont pu télétravailler et ceux dont l'absence ne s'est pas fait sentir (bourse, transaction immobilières, banques,...) mais ont engendré du chômage.

Les évènements ont permis de montrer sur les 2 premières catégories une connaissance de leur importance (soignants, caissières, éboueurs, ...) et de la pénibilité liée à ces métiers et donc du manque de reconnaissance (financière et sociale). Les métiers les plus vitaux sont les moins valorisés et les plus mal rémunérés.

Ce coup de projecteur sur ces écarts montre qu'il y a une grande injustice dans l'équilibre « salaire touché et travail fourni ».

Aujourd'hui le principe « à travail égal, salaire égal » n'est plus de mise. La vraie question est de savoir si le salaire versé en contribution d'un travail fourni permet à tout le monde de vivre correctement dans la société actuelle. La réponse est non !

Il y a ceux qui sont salariés (le plus grand nombre) et ceux qui sont indépendants et libéraux.

Peut-on classer indépendants ceux qui sont « *hubérisés* » ? Tirer des revenus boursiers et/ou de plus-values est-ce travailler ?

La problématique diffère selon le classement.

État des réflexions

Aujourd'hui les inégalités augmentent. La rémunération actuelle du travail ne correspond pas à la réalité du travail effectué.

Les travailleurs sont engagés dans un triple rapport :

- Un rapport à une production (impliquant l'obtention d'un résultat)
- Un rapport à soi-même sur le plan corporel, cognitif, affectif
- Un rapport aux autres hommes.

C'est une définition du « travail » et non de « l'emploi », il n'est pas question de rémunération mais du travail.

Hélas les notions de travail réalisé à travers un emploi et de salaire correspondant à ce travail produit ont explosé. Actuellement, c'est le marché qui fixe les rémunérations en dehors de toutes relations entre travail effectué et salaire. C'est en fonction de ce que cela rapporte au marché que le prix des choses est fixé et non pas en fonction de ce que cela a nécessité comme travail. La valeur « travail » ne correspond plus à ce qu'il a été nécessaire de produire pour fabriquer un objet, par exemple, mais bien ce que cela peut rapporter à l'entreprise qui l'a produit et aux actionnaires qui soutiennent financièrement l'entreprise.

Les premiers et troisième rapport dont nous parlons dans la définition du travail sont donc complètement faussés si nous prenons en compte uniquement la notion de salaire équivalent au travail fourni :

- il n'y a plus de rapport à la production car que l'on produise peu ou beaucoup, cela ne joue pas sur le salaire (sauf éventuellement pour les artisans) ;

- de même, le rapport aux autres hommes est faussé car il n'y a plus d'égalité entre ceux qui travaillent beaucoup et gagnent peu et ceux qui travaillent peu mais gagnent beaucoup (et nous ne parlons pas des revenus boursiers qui gagnent beaucoup en ne travaillant pas).

Les responsables politiques (de tous bords) et « technocrates » au service au plus haut de l'État sont déconnectés du terrain et des réalités humaines.

La majorité des employeurs manquent de considération et de reconnaissance vis-à-vis de leurs salariés. Ils n'ont qu'une vision productiviste et de rentabilité pour optimiser les dividendes et rejoignent les politiques pour leur absence d'humanisme.

La production est de plus en plus assurée par des robots qui ne cotisent pas aux charges sociales (sécurité sociale et caisse de retraite), ou par des travailleurs de pays du « tiers monde » où ils sont très mal payés et où il n'y a pas ou peu de protection sociale, donc pas ou peu de charges.

Le raisonnement social de « à un travail fourni correspond un salaire proportionnel », n'est donc plus une référence et nous voyons bien dans notre société actuelle que des personnes qui ont un travail peu valorisant n'arrivent plus à vivre décemment. Or, la pandémie a montré que certaines de ces activités de travail sont indispensables à la cohésion sociale.

Il y a un dumping social à l'intérieur de l'Europe, comme il y a un dumping fiscal. Ceci ne devrait plus pouvoir être.

Propositions concrètes

Dans de nouvelles organisations du travail les critères de pénibilité doivent être pris en cause. Cette pénibilité n'est pas trop difficile à établir et les spécialistes du travail savent le faire. Sur ces bases il faut revoir les grilles de salaires en fonction du travail réellement produit et de ce que cela apporte à la société.

- Arrêter « l'esclavage » des autoentrepreneurs « hubérisés »
- Découpler (au sens mécanique du terme), la notion de travail de celle de revenus (Ce peut être sous la forme d'un revenu universel ou une autre appellation, mais cela doit représenter le socle de départ sur lequel vient s'ajouter le travail).
- Une valorisation pour les travaux qui sont indispensables à la vie en société (il y a ainsi une meilleure reconnaissance du travail fourni et cela permet de redonner de la dignité à ceux qui travaillent, vis à vis de ceux qui font de l'argent sans idée de produire un travail).
- Favoriser le télétravail, mais sur un temps précis et encadré
- Donner l'amour du travail « opératif » et manuel dès l'école et le revaloriser financièrement et socialement.
- Calculer les cotisations sociales patronales sur la valeur ajoutée et non plus sur la masse salariale (inventer les Cotisations Sociales sur la Valeur Ajoutée – CSAV-). Les droits des travailleurs continueraient à être calculés sur leurs revenus du travail.
- Ou encore basculer le calcul des charges sociales sur l'ensemble des revenus comme c'est déjà le cas pour la CRDS, et pas uniquement sur le travail.

Le travail est fait pour servir l'homme, pas pour servir l'argent ou la finance !